

VILLE DE SOTTEVILLE LES ROUEN

**ARRETE DU MAIRE
PORTANT DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE**

NOUS, Alexis RAGACHE, Maire de la Commune de SOTTEVILLE-LES-ROUEN,

République Française
Liberté - Égalité - Fraternité

Vu :

- le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2122-18 et L2122-20,
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment ses articles 10 à 12 relatif aux ordonnateurs,
- la délibération n°2024- 56 en date du 23 mars 2024 portant élection du Maire,
- la délibération n°2024-58 en date du 23 mars 2024 portant élection des adjoints,

Considérant que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints ;

ARRETONS :

Article 1 : Délégation de fonctions et de signature est donnée à, Madame Adeline POLLET, 7^{ème} Adjointe, pour les actes, arrêtés, courriers, contrats, conventions, et engagement des dépenses dispensées de procédures de marchés publics, relevant des fonctions suivantes: Solidarités et santé.

Ces fonctions recouvrent: politiques sociales, politique de la ville, relations avec le Centre Communal d'Action Sociale et autres institutions ou organismes à vocation sociale, politique d'accompagnement vers l'emploi, accès aux droits, aide aux victimes, lutte contre les discriminations, santé (politique de prévention, relations avec les professionnels et les associations). Habitat : suivi et gestion des demandes de logements, liens avec les bailleurs sociaux. Politique de santé coordination des acteurs de santé, politique de prévention. Résidences autonomes et politique logement sénior. Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Article 2 : M. le Directeur Général des Services est chargé d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20240325-2024-213-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/03/2024

Publication : 27/03/2024



Sotteville-lès-Rouen,
Le 25 mars 2024

Maire,
Conseiller Départemental,

Alexis RAGACHE